



21 septembre 2009

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

Procès-verbal de l'assemblée régulière du conseil de la Ville de Richmond tenue au 745 rue Gouin, le lundi 21 septembre 2009 à 17 h 30 sous la présidence de monsieur le maire, Marc-André Martel, et en la présence de messieurs les conseillers suivants: Guy Boutin, Clifford Lancaster, Charles Mallette, Daniel Ménard, Réal Veilleux ainsi que monsieur le directeur général et secrétaire-trésorier, Daniel Leduc. Monsieur le maire suppléant, Jean-Paul Deslauriers, est absent.

### **PROJET D'ORDRE DU JOUR ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE**

**Le 21 septembre 2009 à 17 h 30**

1. Ouverture de la réunion
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux
  - 3.1. Procès-verbal de l'assemblée régulière du 8 septembre 2009
4. Présentation des organismes et période de questions
5. Présentation du directeur du Service des loisirs – M. Jacques Paquette
  - 5.1. Commission des loisirs – Adoption des procès-verbaux des réunions du 29 juin 2009
  - 5.2. Commission des loisirs – Adoption des procès-verbaux des réunions du 31 août 2009
6. Présentation du directeur du CPIR – M. Martin Lafleur
  - 6.1. Rapport d'activités
7. Présentation de l'inspecteur municipal – M. Ali Ayachi
  - 7.1. Procès-verbal de la réunion du comité consultatif d'urbanisme du 17 septembre 2009
8. Gestion et administration
  - 8.1. Voirie, travaux publics et inspections
    - 8.1.1. Servitude d'égout pluvial – Projet de servitude d'égout pluvial entre la compagnie 9006-4940 Québec inc. et Produits Hevea inc.
    - 8.1.2. Projet des parcs – Travaux correctifs au parc Maurice-Cloutier, travaux d'aménagement au parc Gouin et entente concernant le parc Bédard
  - 8.2. Administration – Direction générale
    - 8.2.1. Séances du conseil municipal du 21 décembre 2009 – Modification du calendrier
    - 8.2.2. Spectacle « Arbre en sol » - Compte-rendu de l'activité et remerciements
    - 8.2.3. MRC du Val-Saint-François – Demande à la Commission de protection du territoire agricole du Québec en vertu de l'article 59 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles - Résolution demandée
    - 8.2.4. Bureau de la publicité des droits - Travaux
  - 8.3. Police, incendies et sécurité civile
    - 8.3.1. Société immobilière du Québec – Travaux dans les locaux de la Sûreté du Québec
  - 8.4. Demandes de commandites, dons, publicité, subventions et invitations diverses
    - 8.4.1. Caisse Desjardins de l'Ardoise – Invitation à un « Brunch communautaire »



Procès-verbal du Conseil de la Ville  
de Richmond

8.4.2. Les Amis de la musique/Centre d'art de Richmond – Invitation  
dans le cadre des Journées de la Culture – Portes ouvertes

9. Principes comptables généralement reconnus (P.C.G.R.) – Factures et soumissions à être approuvées par le conseil municipal
10. Affaires nouvelles
11. Levée de la réunion

2009-09-21-01

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST proposé par monsieur le conseiller Boutin et appuyé par monsieur le conseiller Lancaster et RÉSOLU unanimement par les conseillers que l'ordre du jour soit accepté tel que proposé. (Adoptée)

**3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

2009-09-21-02

**3.1 Procès-verbal de l'assemblée régulière du 8 septembre 2009**

ATTENDU QUE le procès-verbal de l'assemblée régulière du 8 septembre 2009 a été remis aux membres du conseil; IL EST proposé par monsieur le conseiller Ménard et appuyé par monsieur le conseiller Veilleux et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers que le procès-verbal de l'assemblée régulière soit adopté tel que rédigé. (Adoptée)

**4. PRÉSENTATION DES ORGANISMES ET PÉRIODE DE QUESTIONS**

M. Cabana interroge les membres du conseil concernant la problématique de propreté sur la propriété de M. Rioux. Monsieur le maire demande à l'inspecteur municipal de lui fournir pour le prochain conseil, qui se tiendra le 1<sup>er</sup> octobre prochain, des photographies témoignant de l'état d'insalubrité entourant ladite propriété et que, le cas échéant, des mesures légales soient entreprises contre M. Rioux afin que la réglementation municipale soit respectée tel qu'entendu.

**5. PRÉSENTATION DU DIRECTEUR DU SERVICES DES LOISIRS - M. JACQUES PAQUETTE**

2009-09-21-03

**5.1 Commission des loisirs – Adoption des procès-verbaux des réunions du 29 juin 2009**

IL EST proposé par monsieur le conseiller Boutin et appuyé par monsieur le conseiller Lancaster et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'accepter les procès-verbaux des réunions de la Commission des loisirs, tenues le 29 juin 2009. (Adoptée)

2009-09-21-04

**5.2 Commission des loisirs – Adoption des procès-verbaux des réunions du 31 août 2009**

IL EST proposé par monsieur le conseiller Veilleux et appuyé par monsieur le conseiller Mallette et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers que les procès-verbaux des réunions de la Commission des loisirs, tenues le 31 août 2009, soient entérinés tels que rédigés. (Adoptée)

**6. PRÉSENTATION DU DIRECTEUR DU CPIR - M. MARTIN LAFLEUR**

**6.1 Rapport d'activités**

M. Lafleur présente son rapport d'activités mensuel où il est notamment question du dossier Ewing et du projet de la MRC zones dévitalisées. M. Lafleur demande



## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

également qu'une résolution soit votée pour que la Société d'histoire de Richmond puisse obtenir la salle communautaire le 27 novembre prochain pour l'événement « Trains et photos ».

2009-09-21-05  
Amendée par  
la résolution no.  
2009-10-01-02  
(assemblée du  
1<sup>er</sup> octobre 2009)

### **6.2 Trains et photos - Prêt de la salle communautaire**

IL EST proposé par monsieur le conseiller Veilleux et appuyé par monsieur le conseiller Boutin et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers que la salle communautaire puisse être prêtée aux organisateurs de la Société d'histoire de Richmond pour l'événement « Trains et photos » qui se tiendra le 27 novembre prochain. (Adoptée)

## **7. PRÉSENTATION DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL – M. ALI AYACHI**

### **7.1 Procès-verbal de la réunion du comité consultatif d'urbanisme du 17 septembre 2009**

**PROCÈS-VERBAL  
COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME  
tenu le 17 septembre 2009 à 9 h  
au 745, rue Gouin à Richmond (Hôtel de ville)**

**Sont présents:** Clifford Lancaster      Denis Vignault      Daniel Ménard  
                         Jérôme Desmarais      Guy Boutin      Nadia Dubé

**Aussi présent :** Ali Ayachi, inspecteur municipal      Daniel Leduc, directeur général

**Sous la présidence de:** Réal Veilleux

#### **1. 445, Principal nord**

*Le projet consiste en l'installation de deux (2) portes patios à la place des deux ouvertures existantes au premier étage de la façade avant de l'immeuble principal.*

*Considérant que le bâtiment est dans une zone de PIIA, que l'installation de porte patio dans le secteur est fortement déconseillée par le PIIA-3 et que l'installation des portes patios déséquilibre l'homogénéité de la façade du bâtiment, il fut proposé par Réal Veilleux appuyé par Clifford Lancaster et résolu unanimement de recommander au conseil de la Ville de Richmond que, pour garder l'homogénéité du bâtiment, le projet soit refusé. Par contre, le CCU propose de recommander au demandeur que les ouvertures au premier étage de la façade avant du bâtiment soit de type fenêtre à guillotine à carreaux tel que sur les autres ouvertures de la même façade.*

**ADOPTÉ**

#### **2. Dérogations mineures pour le lot 618-1**

*Le demande vise à permettre une marge latérale pour le côté opposé de 3,32 mètres au lieu de 4 mètres et un C.O.S (coefficient d'occupation de sol) de 32% au lieu du 30% tel que indiqué au règlement de zonage.*

*Il fut proposé par Daniel Ménard appuyé par Jérôme Desmarais et résolu unanimement de recommander au conseil de Ville de Richmond d'accepter les dérogations au règlement de zonage de 68 centimètres pour la marge latérale du coté opposé et de 2% pour le C.O.S.*

**ADOPTÉ**

#### **3. Dérogation mineure pour le lot 618-2**

*Le demande vise à permettre une marge latérale pour le coté opposé de 3,34 mètres au lieu de 4 mètres et un C.O.S (coefficient d'occupation de sol) de 33% au lieu du 30% tel que indiqué au règlement de zonage.*

*Il fut proposé par Réal Veilleux, appuyé par Guy Boutin et résolu unanimement de recommander au conseil de Ville de Richmond d'accepter les dérogations au règlement de zonage de 66 centimètres pour la marge latérale du coté opposé et de 3% pour le C.O.S.*

**ADOPTÉ**



**Procès-verbal du Conseil de la Ville  
de Richmond**

**4. 133, rue Cleevemont**

Le projet consiste à construire un bâtiment accessoire de type remise d'une superficie de 5,2m<sup>2</sup>, le revêtement extérieur est en Cedar Plank et la couverture de la toiture est en bardeaux d'asphalte (couleur gris ardoise) ou en ardoise grise, selon les plans déposés.

Considérant que le bâtiment est dans une zone de PIIA, il fut proposé par Guy Boutin, appuyé par Nadia Dubé et résolu unanimement de recommander au conseil de la Ville de Richmond d'accepter le projet tel que déposé.

**ADOPTÉ**

*Réal Veilleux  
Président*

*Daniel Leduc  
Directeur général*

2009-09-21-06

IL EST proposé par monsieur le conseiller Mallette et appuyé par monsieur le conseiller Lancaster et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'adopter le procès-verbal de la réunion du comité consultatif d'urbanisme qui s'est tenue le 17 septembre 2009, tel que rédigé. (Adoptée)

**8. GESTION ET ADMINISTRATION**

**8.1 Voirie, travaux publics et inspections**

2009-09-21-07

8.1.1 Servitude d'égout pluvial – Projet de servitude d'égout pluvial entre la compagnie 9006-4940 Québec inc. et Produits Hevea inc.

IL EST proposé par monsieur le conseiller Ménard et appuyé par monsieur le conseiller Boutin et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'approuver le texte final touchant une servitude d'égout pluvial entre la compagnie 9006-4940 Québec inc. et Produits Hevea inc. et d'autoriser le maire et le directeur général à signer, au nom de la municipalité, le document notarié. (Adoptée)

2009-09-21-08

8.1.2 Projet des parcs – Travaux correctifs au parc Maurice-Cloutier, travaux d'aménagement au parc Gouin et entente concernant le parc Bédard

IL EST proposé par monsieur le conseiller Boutin et appuyé par monsieur le conseiller Veilleux et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'approuver la réalisation de travaux correctifs au parc Maurice-Cloutier. La firme F.L. Dussault sera chargée d'exécuter les travaux de drainage pour un montant total de 4 966,50 \$. Également, des travaux d'aménagement seront réalisés au parc Gouin et une entente est actuellement recherchée avec la direction de Provigo concernant le parc Bédard. (Adoptée)

**8.2 Administration – Direction générale**

2009-09-21-09

8.2.1 Séances du conseil municipal du 21 décembre 2009 – Modification du calendrier

ATTENDU QU'un calendrier, faisant foi des assemblées régulières du conseil municipal, pour l'année 2009, a été déposé et qu'il a été prévu, à cet égard, qu'une assemblée se tiendrait le 21 décembre 2009 à 17 h 30;

ATTENDU QU'une modification est demandée audit calendrier à savoir la séance du 21 décembre 2009;

IL EST proposé par monsieur le conseiller Ménard et appuyé par monsieur le conseiller Lancaster et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers de modifier le calendrier des assemblées régulières du conseil municipal pour l'année 2009 touchant, notamment, l'assemblée du 21 décembre 2009 à 17 h 30 qui se tiendra plutôt le 17 décembre 2009 à 17 h 30 à la salle des délibérations du conseil municipal. (Adoptée)

2009-09-21-10

8.2.2 Spectacle « Arbre en sol » - Compte-rendu de l'activité et remerciements

Le directeur général dépose une lettre de remerciements aux membres du conseil pour le soutien qui a été apporté par la Ville de Richmond pour le spectacle « Arbre en sol »



## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

qui s'est tenu au Centre d'arts de Richmond le 22 août dernier, et qui a permis d'amasser une somme de 800 \$ qui sera partagée entre le Rivage du Val-Saint-François et les Amis de la musique de Richmond. (Adoptée)

2009-09-21-11

### 8.2.3 MRC du Val-Saint-François – Demande à la Commission de protection du territoire agricole du Québec en vertu de l'article 59 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles – Résolution demandée

#### **ADOPTION DE L'ORIENTATION PRÉLIMINAIRE RELATIVE À LA DEMANDE À PORTÉE COLLECTIVE POUR L'IMPLANTATION RÉSIDENIELLE EN ZONE AGRICOLE SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE RICHMOND**

ATTENDU QU'en vertu de l'article 59 de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles* (L.R.Q., c. P-41.1), la MRC du Val-Saint-François a soumis une demande à la Commission de protection du territoire agricole du Québec afin de déterminer dans quels cas et à quelles conditions de nouvelles utilisations à des fins résidentielles pourraient être implantées en zone agricole;

ATTENDU QUE la demande à portée collective (art.59 LPTAAQ) de la MRC porte sur des îlots déstructurés et sur des lots d'une superficie suffisante pour ne pas déstructurer la zone agricole dans les affectations agro-forestière et récréo-forestière identifiées au schéma d'aménagement révisé de la MRC;

ATTENDU QUE cette demande a pour but de tenter de solutionner les difficultés liées aux demandes d'autorisation dans les secteurs et les îlots déstructurés et ce, dans une perspective de développement durable du territoire agricole et de cohabitation harmonieuse entre des usages agricoles et non agricoles;

ATTENDU QUE cette demande donne l'opportunité de connaître à l'avance les secteurs où pourront s'implanter, en zone agricole permanente, de nouvelles résidences et d'établir des règles plus claires pour les municipalités et citoyens de la région;

ATTENDU QUE la démarche de la demande à portée collective a été réalisée conjointement entre la CPTAQ, l'Union des producteurs agricoles (UPA) et la MRC du Val-Saint-François;

ATTENDU QUE la CPTAQ a formulé une orientation préliminaire suite à un consensus entre les intervenants traduisant les modalités de l'entente;

En conséquence, IL EST proposé par le conseiller Ménard et appuyé par le conseiller Lancaster et RÉSOLU unanimement que le conseil de la Ville de Richmond adopte l'orientation préliminaire relative à la demande à portée collective pour l'implantation résidentielle en zone agricole. (Adoptée)

### 8.2.4. Bureau de la publicité des droits - Travaux

Monsieur le directeur général informe les membres du conseil à l'effet que des travaux de réaménagement seront exécutés dans le Bureau de la publicité des droits situés dans le bâtiment de l'hôtel de ville, durant les fins de semaine du 26 et 27 septembre prochain pour des travaux de peinture et du 3 et 4 octobre 2009 pour des travaux de nettoyage et de cirage du plancher.

### 8.3 Police, incendies et sécurité civile

#### 8.3.1 Société immobilière du Québec – Travaux dans les locaux de la Sûreté du Québec

IL EST proposé par monsieur le conseiller Boutin et appuyé par monsieur le conseiller Mallette et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'obtempérer à la demande de la Sûreté du Québec pour la réalisation de travaux dans les locaux de la Sûreté du Québec. Cependant, on demande au directeur général de négocier certains éléments avec les

2009-09-21-12



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

autorités de la Sûreté du Québec notamment en ce qui touche la fourniture et l'installation d'un meuble à serrure pour les équipements CRPQ. (Adoptée)

### **8.4 Demandes de commandites, dons, publicité, subventions et invitations diverses**

2009-09-21-13

#### **8.4.1 Caisse Desjardins de l'Ardoise – Invitation à un « Brunch communautaire »**

IL EST proposé par monsieur le conseiller Veilleux et appuyé par monsieur le conseiller Mallette et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'acheter 4 billets pour l'événement du « Brunch communautaire » qui se tiendra le 11 octobre prochain au Centre Ste-Famille de Richmond. (Adoptée)

#### **8.4.2 Les Amis de la musique/centre d'art de Richmond – Invitation dans le cadre des Journées de la Culture – Portes ouvertes**

Monsieur le directeur général informe les membres du conseil que la Ville de Richmond a reçu une invitation, « Portes ouvertes » dans le cadre des Journées de la culture qui se tiendra le samedi 26 septembre prochain entre 14 h et 16 h. Au menu, visite de locaux, rafraîchissements et vin d'honneur pour souligner ledit événement.

2009-09-21-14

### **9. PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS (P.C.G.R.) – FACTURES À ÊTRE APPROUVÉES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL**

IL EST proposé par monsieur le conseiller Boutin et appuyé par monsieur le conseiller Ménard et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'approuver la liste des factures à être approuvées par le conseil municipal, telle que préparée par Mme Donna Smith et ci-après reproduite, le tout selon le certificat de crédits suffisants no. 481.

**21 SEPT 2009**

#### **FACTURES A ETRE APPROUVEES PAR LE CONSEIL**

		AVANT TAXES	APRES TAXES
PAVAGE R. PREFONTAINE	ASPHALTE & BORDURES HLM OCTOGONE	12785,32	14431,43
		12785,32	14431,43

#### **COMMANDES OU SOUMISSIONS A ETRE APPROUVEES PAR LE CONSEIL**

JIM CODDINGTON	1000 TONNES DE SABLE D'HIVER	11750,00	13262,81
----------------	------------------------------	----------	----------

(Adoptée)

### **10. AFFAIRES NOUVELLES**

Monsieur le conseiller Boutin demande où en est la demande de la Fabrique Ste-Bibiane pour certains travaux d'asphaltage qui doivent être faits dans la cour d'église.



No de résolution  
ou annotation


2009-09-21-15

Procès-verbal du Conseil de la Ville  
de Richmond

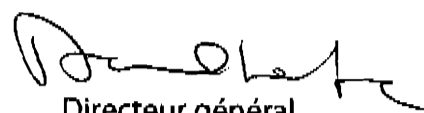
**11. LEVÉE DE LA RÉUNION**

IL EST proposé par monsieur le conseiller Ménard et appuyé par monsieur le conseiller Mallette et RÉSOLU unanimement par les conseillers, à 18 h 45, que la réunion soit levée.

(Adoptée)



Maire



Directeur général  
et secrétaire-trésorier

